

Toute l'actualité de votre ville

PIVO

p.6
Je passe au vert
Écogestons-nous



p.7
Rentrée scolaire
2024



p.15
Sortir
à Villemousson



www.mairie-villemousson.fr • Novembre 2024 #113



P. 9

Rentrée scolaire 2024 : des travaux et des réparations responsables

- Édito 3
- Conseil municipal 4
- État-civil 4
- Vie économique 5
- Expression des élus non majoritaires 5
- Je passe au vert 6



- Services techniques 8
- Solidarité 12
- Associations 13
- Culture 14
- Sortir à Villemoisson 15

Suivez l'actualité de votre ville :
villemoisson.fr
[facebook.com/villemoisson](https://www.facebook.com/villemoisson)

PIVO #113
Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge
 Tirage : 3400 ex.

Mairie de Villemoisson-sur-Orge
 22, avenue du Grand Orme - 91360 Villemoisson-sur-Orge
 Tél. 01 69 51 56 00

Directeur de publication : François Cholley
ISSN : 2825-1601

Rédaction (par ordre de parution des articles) :
 F.Cholley, V.Blanchandin, A.Alamele, A.Taupin, C.Mouton, G.Cam, G. Epry, L.Benedetti, J-M. Diard, F.Aumar, I.Grange, N.Dachicourt, S.Vernay, G.Pilorget,

Photos : A.Alamele, F.Cholley, L.Benedetti, G.Cam, J-MDiard, I.Grange, N.Dachicourt, S.Vernay.



Conception, réalisation : graines-octets.com
Impression : Setig
Papier : Imprimé sur du papier offset issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales.

Mairie de Villemoisson

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
 Mercredi, samedi (état civil uniquement) : 8h30-12h

Le Centre Technique Municipal

12, rue des Meulières - 01 69 51 17 52
 Du lun. au vend. 8h30-12h / 13h-16h50
 Pas de secrétariat le mercredi

Cœur d'Essonne Agglomération

La Maréchaussée
 1, place Saint-Exupéry
 91704 Sainte-Geneviève-des-Bois
 Cedex - 01 69 72 18 00

Maison de la justice et du droit

Le Trianon - 72, route de Corbeil
 91360 Villemoisson-sur-Orge
 01 69 46 81 50 - Permanences
 des conciliateurs de justice :
 mercredi 14h-16h30 sur rdv

La poste

Place du Poirier de la Farinette
 91360 Villemoisson-sur-Orge
 Mardi au samedi : 9h30-12h
 Fermé le lundi

Pompiers : 18 ou 112 (européen)

Commissariat de police

01 69 72 17 17 ou 17

Déchèterie Saint-Michel-sur-Orge

(Accès avec carte)
 Techniparc - Rue d'Alembert
 91240 Saint-Michel-sur-Orge
 N° indigo : 0 820 62 91 91
 Lundi au vendredi : 10h-12h / 13h-17h
 Samedi : 9h-12h / 13h-17h
 Dimanche : 9h-12h

Pharmacies de garde

Infos sur monpharmacien-idf.fr
 Appelez ou présentez-vous au
 commissariat : 254, route de Corbeil
 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
 01 69 72 17 17 avec votre ordonnance
 et votre pièce d'identité.

Ramassage des encombrants

Uniquement sur RDV : 0 800 293 991

Urgences médicales et dentaires

8h-20h : votre médecin traitant. En son
 absence 15 ou 112 (n°européen).

**Une question sur la distribution
 ou vos factures d'eau ?**

Appelez la régie Publique de l'eau
 de Cœur d'Essonne agglomération :
 numéro vert 0 800 500 191

Une coupure électrique ?

Appelez le service dépannage du
 distributeur Enedis : 09 726 750 91
 Prix d'un appel local ou
www.enedis.fr/panne-et-interruption

Une odeur ou une fuite de gaz ?

Coupez votre robinet d'arrivée de gaz
 et appelez le Numéro Vert Urgence
 Sécurité Gaz du distributeur GRDF
 0 800 47 33 33

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119

Enfants disparus : 116 000

Des produits de qualité, des produits en circuits courts,
 des viandes et poissons d'origine France, des prix compétitifs.
 Nous mettons un point d'honneur à rendre accessible la qualité pour tous !
 Un lieu où il fait bon vivre pour faire ses courses et se rencontrer.

Chères Villemoissonnaises, Chers Villemoissonnais



Les perspectives financières s'annoncent incertaines ? Pas vraiment, les dotations venant de l'État sont annoncées en baisse, c'est certain.

L'avantage pour l'État est que le courroux des habitants s'exercera envers leur municipalité qui va devoir augmenter les impôts ou réduire les services, au nom du principe « je gagne, tu perds » ...Est-ce que nous avons trop d'agents dans les écoles, au centre de loisirs, au service technique ? Selon la Cour des comptes oui, selon les habitants j'en suis moins sûr...

Au surplus, qui fixe les taux d'encadrement à la crèche, qui demande une rafale de diagnostics avant travaux, qui demande régulièrement des enquêtes statistiques coûteuses aux communes, au nom du principe « je décide, tu paies » ? Pour mémoire, les collectivités représentent 8% de la dette de la France, 3% du déficit et pourtant 60% de l'investissement public, mais l'État veut leur demander 10 % environ de l'effort.

C'est l'État qui a créé au fil du temps des ribambelles d'agences coûteuses pour faire ce qui était auparavant fait par les Ministères et de dispositifs en tout genre à chaque nouveau "problème".

Pour autant les collectivités, parfois malgré elles, ne sont pas exemptes de défauts. Les communautés d'agglomération et de communes qui devaient apporter des économies de mutualisation ont au contraire créé des dépenses de structures supplémentaires. La solution de certains serait d'y dissoudre les communes, sans doute pour remplacer la proximité des élus par la distance des technocrates et remplacer les efforts d'économie au quotidien par les justifications protectrices apportées par le recours aux bureaux d'études.

Mais au quotidien qui nettoie les rues des dépôts sauvages, qui coupe l'herbe, qui remplace les ampoules et entretient les parcs, qui aide les familles en difficulté... ? C'est ce que nous faisons car c'est notre devoir et notre responsabilité sans en attendre de remerciements.

Alors oui, nous allons faire au mieux. Nous allons continuer à améliorer Votre patrimoine, Votre cadre de vie et soutenir les services aux habitants. Les projets d'investissements sont nombreux et financés sagement avec notre autofinancement et des subventions. Mais tout ne sera pas possible.

Vous comprendrez que garder le moral en toutes circonstances est notre posture et aller de l'avant est notre intention.

Notre récompense d'élus, ce sont les rencontres avec les habitants lors des mariages, des spectacles, des commissions de travail et même dans la rue.

Notre motivation, c'est vous habitantes et habitants de la commune de tout âge et de toute condition. ■



Avec mon dévouement,
François Cholley, votre maire.

COMPTE-RENDU

... du 25 juin 2024

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

- Constitution des commissions communales – délibération modificative : nouvelle commission enfance-jeunesse
- Droits de place du marché de plein air - délibération modificative [à l'unanimité (1 abstention : M. Ragaïne)]
- Approbation d'une convention cadre de réservation des logements locatifs sociaux entre la commune de Villemoisson-sur-Orge et les bailleurs sociaux du territoire dans le cadre du passage d'une gestion "en stock" vers une gestion "en flux" [à l'unanimité (2 abstentions : M. Novel et Mme Guiraudon)]
- Présentation du compte de gestion 2023 du comptable public
- Vote du compte administratif 2023 [à l'unanimité (3 abstentions : M. Novel, Mme Guiraudon et M. Mouton)],
- Affectation des résultats du compte administratif 2023 [à l'unanimité (2 abstentions : M. Novel et Mme Guiraudon)],
- Convention avec Immobilière 3F portant garantie d'emprunts dans le cadre d'un pro-gramme de construction de 55 logements sociaux sis impasse du Moulin
- Demande de subventions au conseil régional dans le cadre du contrat d'aménagement régional pour la rénovation de l'église et des toits du groupe scolaire des Érables et de la maternelle Bouton
- Demande de subvention au conseil régional dans le cadre du soutien régional à la création et à la réhabilitation d'équipements sportifs franciliens (revêtement en gazon synthétique du terrain de foot)
- Demande de subvention au conseil départemental dans le cadre du Contrat terre d'avenirs pour la rénovation de l'ALSH, du bâtiment du cimetière et du stade en gazon synthétique
- Modification du règlement de l'école municipale de musique
- Demande d'une subvention exceptionnelle de l'association urbanisme et qualité de vie à Villemoisson
- Autorisation conférée à Monsieur le Maire de déposer un permis de construire pour l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Ludion

Le conseil municipal a adopté à la majorité (3 contre : M. Novel, Mme Guiraudon et M. Mouton) le point suivant :

- Vote du budget supplémentaire 2024

Des soins et du bien-être

Au 45 avenue de la mare tambour, venez à la rencontre de professionnels passionnés qui ont à cœur de prendre soin de vous dans les domaines de la beauté, du bien-être et du soin.

Cette belle équipe est composée de :

Audrey et Miren : « Les filles »

Chez « les filles », vous rencontrerez deux professionnelles du domaine de la beauté. Audrey, esthéticienne, et Miren, prothésiste ongulaire, vous proposent de multiples prestations.

Exerçant depuis 20 et 10 ans, elles mettront toute leur expérience et leur savoir-faire au service de votre beauté. Laissez-vous tenter par l'expérience !

Pour plus d'informations ou prendre rdv, contactez le 06 20 15 32 50

Amélie Prudhomme

Infirmière de métier, elle offre aujourd'hui ses compétences de sophrologue certifiée RNCP, et des massages sur-mesure pour vous accompagner au mieux dans la prise en charge de votre santé physique et émotionnelle.

Elle utilise également les bienfaits de la sonothérapie avec ses précieux bols chantants tibétains. Son credo c'est l'accompagnement des personnes dans leurs difficultés de vie quelle qu'en soit la cause (maladie, deuil, rupture, traumatismes,...).

Rdv sur terapiz.com

Christophe Galli

Vous accueille pour des séances de fasciathérapie, après 20 ans d'exercice à Epinay-sur-orge, c'est avec plaisir qu'il est venu s'installer à Villemoisson-sur-orge pour partager son expérience dans le toucher des fascias. Cette approche permet de faire un bilan précis des zones de crispation fasciale et par des mouvements lents, des pressions douces et profondes, elle redonne aux fascias leur souplesse, elle restaure l'équilibre fonctionnel de l'organisme et favorise un bien-être physique et psychique.

Rdv sur resalib.fr

Ridz Lunion

Ostéopathe spécialisé dans l'approche biomécanique, vous accueille au cabinet pour des soins personnalisés à chaque patient, allant du nourrisson au sénior. Cette approche biomécanique permet de traiter efficacement les douleurs articulaires et musculaires en s'appuyant sur une analyse précise de la mécanique corporelle.

Pour plus d'informations ou prendre rdv, contactez le 06.69.26.62.43



état-civil

Naissances

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Mars 2024

11 Ezekiel Berner

Mai 2024

18 Sacha Lepinay
29 Léo Guerra Pires
30 Milan Aquilina

Juin 2024

19 Sophia Pierre

Juillet 2024

01 Kassim Si Larbi
05 Kamagate Fofana
06 Kavelly Botti
26 Thiên-Anh Vo

Août 2024

28 Eloïse Sedour

Septembre 2024

05 Lyna Baraillon El Azmi

Mariages

La municipalité leur souhaite tous leurs vœux de bonheur

Juin 2024

15 M. Sylvain Riz et Mme Marjory Thomas

Septembre 2024

21 Mme Stéphanie Migot et M. Ludovic Tortosa

PACS

La municipalité leur souhaite tous leurs vœux de bonheur

Juin 2024

29 M. Dylan Bruxelles et Mme Eva Le Gall

Juillet 2024

25 M. Martial Berneret Mme Judith Mubikay Tshetenge

Août 2024

13 M. Sébastien Pinheiro et Mme Anne Rodriguez
26 M. Raffaello Tonetti et Mme Sophie Gavinet

Décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles

Juin 2024

19 M. Alban Ortalo - 86 ans
21 Mme Jacqueline Lasfargues veuve Peltier - 95 ans
26 Mme Micheline Astruc veuve Rossi - 92 ans
28 M. Jacky Victor - 85 ans
29 M. Bonaventure Antoni - 95 ans

Juillet 2024

10 M. Gérard Sigaud - 74 ans
10 M. Hafid Hoceine - 51 ans
14 M. René Guérin - 95 ans
17 M. Paul Alexandre - 93 ans
19 M. José Delume - 88 ans
20 M. Antoine Erzen - 85 ans
24 M. Armindo Rodrigues Pereira - 67 ans
24 Mme Agnès Descamps épouse Donat - 70 ans
29 M. Christian Burillon - 77 ans

Août 2024

10 Mme Danièle Castan divorcée Cruz - 82 ans
11 Mme Renata Urmanowska épouse Akriche - 69 ans
13 M. Joseph Einaudi - 91 ans
22 Mme Annette Séjourné épouse Morlanne - 79 ans
26 Mme Elisabeth Launay veuve Lopez - 97 ans
30 M. Jacques Lanau - 83 ans
30 Mme Louise Zarra veuve Goldberg - 99 ans

Septembre 2024

07 M. Stéphane Fagot - 58 ans
14 Mme Jacqueline Guéret veuve Fily - 85 ans
15 M. Michel Desdimanche - 91 ans
21 Mme Christiane Meyer veuve Thoumy - 78 ans

Le saviez-vous ?

Qui de vous saurait énumérer les projets conduits par la municipalité lors des quatre premières années de ce mandat ? Assez peu de projets structurants aboutis. Et lorsque les choses sont faites, elles le sont dans la plus grande discrétion. Modestie me diriez-vous ! Nous répondons surtout un manque criant d'information.

Que le gros des projets voit le jour en cette fin de mandat est-ce une surprise ? N'oublions pas les projets qui traînent depuis parfois plusieurs années. Faisant que chaque année près d'un tiers du budget d'investissement n'est pas réalisé et reporté sur l'année suivante.

Telle que la vidéoprotection, la végétalisation (devenue réfection) du toit des écoles la réfection de la toiture de l'église Saint-Laurent ou la réfection du revêtement du stade de foot. Ce sont alors des licenciés de foot, partis jouer ailleurs dans d'autres clubs de villes voisines, des écoles et un édifice religieux du XVIII^e siècle qui se détériorent, ou encore notre sécurité qui en pâtit.

expression des élus non majoritaires

Nous souhaitons également mettre en lumière l'absence de concertation tant auprès de la population qu'avec les élus du conseil municipal. Si nous sommes informés de certains projets, c'est souvent au pied du mur ou sur la base de très peu d'éléments (Projet AX TOM ex Lyonnaise des Eaux, ombrières photovoltaïques...). Il nous faut alors voter pour ou contre une idée, sans en avoir tous les détails, ni un descriptif précis des réalisations à venir.

Pour la population, à quand remonte la dernière réunion publique ? Pas une seule que l'on se souvienne. Sauf, par exemple, à laisser les représentants des parents d'élèves s'emparer d'une situation critique qui nécessite un éclaircissement (saturation du collège et le projet d'envoyer des élèves au collège d'Epinay-sur-Orge). La gestion des projets est toujours faite au coup par coup sans anticipation et sans implication des villemoissonnais. Souvent, par opportunité d'une subvention possible. Pas de réunion de concertation pour la vidéoprotection. Pas de réunion d'information planifiée, à ce jour, alors que les travaux sont en passe d'aboutir courant 2025. Pas de visite de quartier, à la rencontre de ses habitants...

La communication se cantonne au journal PIVO et au maigre site Internet de la mairie. Quant à l'affichage municipal, il est souvent peu lisible et surtout réglementaire donc peu attractif. Enfin, les affichages libres qui doivent, entre autres, permettre de favoriser l'information des habitants sur les événements culturels alentours, sont souvent mal placés et peu visibles, quand ils ne sont pas occultés par des containers à verre.

Pour notre part, nous ambitionnons d'avoir une ville plus dynamique, porteuse de projets, d'être force de concertation et d'initiative populaire avec toujours plus d'écoute et de transparence. La seule gestion financière et la navigation à vue n'ont que trop duré. C'est pourquoi nous sommes porteurs d'une ambition nouvelle pour la ville. Rejoignez une équipe favorable à une municipalité plus sociale, plus ouverte et plus écologique. ■

Cédric MOUTON
Conseiller municipal
Cedric_mouton@yahoo.fr

ÉCOGESTIONS-NOUS...

A la découverte des arbres remarquables à Villemoisson

À l'heure du réchauffement climatique et de l'artificialisation des sols, une attention particulière doit être portée sur les arbres, véritables niches de biodiversité, capteurs de CO2, et pourvoyeurs d'ombre et fraîcheur.

Depuis fin Septembre, grâce au concours de l'Association, Urbanisme et qualité de Vie à Villemoisson, vous pouvez découvrir, à la salle La fontaine au Manoir du vieux logis,

l'exposition photographique de certains arbres remarquables de la commune. Les clichés ont été réalisés dans le cadre des balades « À la découverte de nos arbres » organisées par l'association.

Les photos de ces arbres magnifiques (Séquoia, Pin noir, Hêtre pourpre, Ailante, Gingko Biloba, Cèdre du Liban, Catalpa, Chêne pédonculé) nous rappellent à quel point ils font partie de notre patrimoine villemoissonnais et à quel point nous devons les préserver. ■



Cèdre du liban



Sequoia



Hêtre pourpre

Essonne Verte, Essonne propre

Un grand merci aux quelques courageuses et courageux qui sont venus ramasser les déchets au Bois des Genoux blancs. La « récolte » est de plus en plus maigre au fur et à mesure des années et c'est tant mieux !



Mon pilotage Elec, bon pour le porte-monnaie et pour la planète !

Dans un contexte économique de tensions sur le pouvoir d'achat des ménages, de la flambée du cours de l'énergie et du réchauffement climatique, la maîtrise et la réduction de la consommation d'énergie constituent des enjeux cruciaux.

Le Département de l'Essonne (91) et ENGIE ont signé un partenariat afin d'accompagner les habitants dans la maîtrise de leur consommation d'électricité. Mon Pilotage Elec d'ENGIE est un service gratuit qui permet de piloter à distance ses radiateurs électriques et ainsi de mieux maîtriser sa consommation d'électricité.

Tous les Essonniens équipés d'un compteur communicant Linky et d'au moins trois radiateurs électriques pourront suivre la consommation de leurs radiateurs grâce à des boîtiers fournis et installés gratuitement, et de les piloter à distance et en temps réel via une application mobile ou web. Il sera ainsi possible de programmer la température de chacune des pièces, jour par jour et heure par heure ou d'activer en un clic des modes préprogrammés applicables à l'ensemble du logement ou à chaque pièce. Avec Mon Pilotage Elec, les foyers contribuent également à l'équilibre du système électrique via la modulation. La modulation

ou « effacement diffus », consiste à chauffer moins lors des pics de consommation d'électricité, en réduisant la température de maximum 1°C pendant quelques minutes.

Imperceptible et sans impact sur le confort, ce report diminue la consommation d'électricité et permet de soulager le système électrique en cas de forte tension.

Une solution intéressante pour une gestion optimale de la consommation de chauffage, qui représente les deux tiers des dépenses d'énergie d'un foyer. ■

Plus d'informations : 09 69 39 02 49

Rentrée scolaire 2024

La rentrée scolaire est toujours un moment particulier, empli d'excitation, d'appréhension et de renouveau. Chaque année, elle marque un tournant, une nouvelle étape dans le parcours pédagogique des élèves, des enseignants et des parents.

C'est le retour au rythme quotidien, aux salles de classe, mais aussi aux découvertes, aux apprentissages et à la construction de l'avenir. Cette rentrée 2024 ne fait pas exception. Après deux mois de vacances bien méritées, l'heure est à la reprise.

Pour certains, c'est l'entrée dans une nouvelle école, le début d'un cycle. Pour d'autres, c'est l'occasion de faire de nouvelles rencontres et de se préparer à de nouveaux défis. Qu'il s'agisse du premier jour à la maternelle ou de la dernière ligne droite vers le second cycle, chaque rentrée apporte son lot d'émotions.

Mais au-delà des cartables neufs et des cahiers, c'est avant tout une période de nouvelles découvertes. Les enseignants, acteurs incontournables de ce grand chantier, sont prêts à relever le défi une fois de plus, avec passion et dévouement tout comme les agents municipaux.

Cette année encore, la municipalité relèvera de nouveaux challenges tout comme les années passées (nouvelles technologies, aménagements du bâti...).

Chacun, à son échelle, des agents municipaux (services techniques, ATSEM, animateurs et agents de cantine) aux équipes pédagogiques mais aussi des Elu(e)s, doit contribuer à faire de cette nouvelle année scolaire un moment constructif et porteur de progrès.

CME

De l'art pour des actions solidaires

Souvenez-vous, lors de l'organisation du concours de dessin du 28 avril dernier, les conseillers du CME avaient souhaité demander à chaque participant la somme de 1 euro pour les hôpitaux.

La somme de 80 euros a été collectée et de commun accord avec les membres de la commission environnement, des jeux éducatifs ont été offerts au Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) de Sainte Geneviève des Bois



Inés Gameiro s'est chargée de porter ces jeux à la réouverture du CMPP à la fin du mois d'Août.

Beau geste de la part du CME



1 : Monsieur Cholley et Madame Sochay, nouvelle directrice de l'école maternelle et élémentaire des Érables

2 : M.Epry maire adjoint à la scolarité et à la jeunesse et Mme Trabelst entourés des Atsem et des agents techniques

3 : Professeur-e-s de l'école maternelle Emile Bouton

4 : Professeur-e-s de l'école élémentaire Emile Bouton

Pour conclure, les effectifs sont stables à 805 élèves avec ouverture d'une classe de maternelle en cours d'année car nous anticipons quelques arrivées en cours d'année compte tenu des nouveaux logements.

Que cette nouvelle année scolaire soit placée sous le signe de la curiosité, de l'effort, et du plaisir d'apprendre. Bonne rentrée à tous !

BIENVENUE

Guillaume Rouyer



Nous souhaitons la bienvenue à Guillaume Rouyer qui nous rejoint en tant que responsable du service scolaire, coordinateur du CME.

Avant de nous rejoindre, Guillaume a travaillé pendant plus de 16 ans à Cœur d'Essonne Agglomération. Il connaît donc très bien la région.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'il prend ses fonctions qui réunissent deux de ses domaines de prédilection: le côté administratif : qui fait appel à son sérieux et à son sens aigu de l'organisation, le côté animation avec la prise en charge du CME. Jeune adulte, il s'était déjà engagé dans une association qui portait des projets tournés vers la jeunesse. Cela avait permis une meilleure adhésion et implication des jeunes dans leur village.

Guillaume remplace Anne-Marie Vergelin qui avait apporté sa touche pétillante d'originalité à Villemoisson pendant 33 jolies années. Nous lui souhaitons d'ailleurs (puisqu'elle est une lectrice assidue du PIVO), toute la sérénité et le bien-être qu'elle mérite, dans sa nouvelle vie.

INCIVILITÉS

Dépôts sauvages : gros carton rouge !

Dans l'avant-dernier PIVO, un article faisait déjà le point sur le nombre inquiétant de dépôts sauvages déversés dans notre ville. Malheureusement ce sujet pourrait se retrouver dans chaque PIVO tant ce phénomène d'irrespect se propage malgré nos efforts quotidiens.

Nos agents dédiés à la propreté de la ville constatent chaque jour de nouveaux dépôts dans nos rues. En plus de leur tournée journalière où ils vident les poubelles municipales, nettoient les rues des divers déchets laissés généreusement par certains de nos concitoyens, ils doivent en plus se substituer aux services de l'agglomération Cœur d'Essonne pour retirer les dépôts sauvages / encombrants.

Cette augmentation flagrante inquiète fortement le service technique.

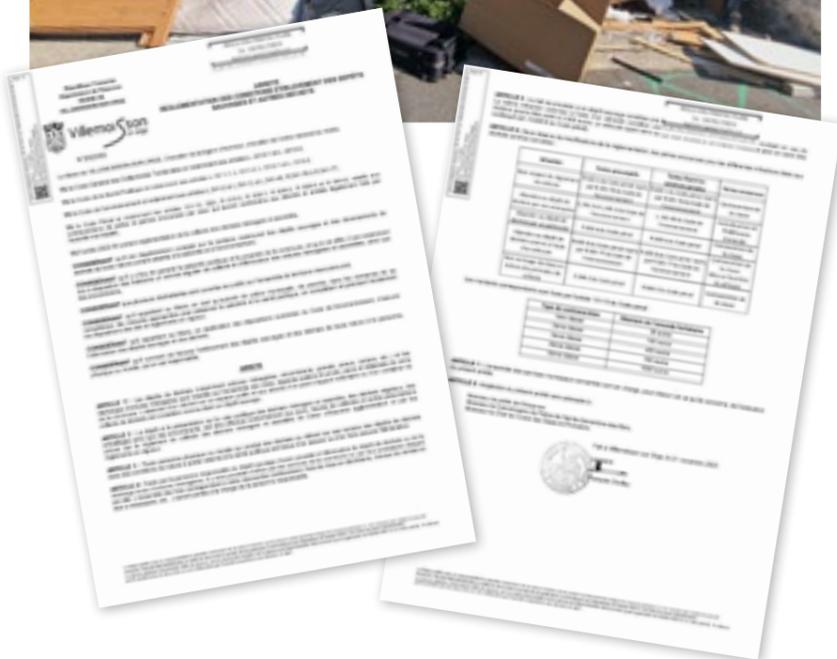
Cela représente plus de 60 tonnes de déchets par an et c'est énorme !

Cette hausse est inacceptable au moment où la protection de l'environnement est devenu un thème majeur dans notre société. Devons-nous en conclure qu'il y a beaucoup de belles paroles mais peu d'actes en phase avec ces dernières ?

Nous savons tous que le fait de salir les rues peut avoir un impact sur l'hygiène des habitations autour du lieu de dépôt, peut mettre en danger les jeunes enfants et oblige les personnes à faible mobilité à contourner cet obstacle indésirable.

Il est bon de rappeler à chacun que, en agglomération Cœur d'Essonne, il existe plusieurs déchetteries et qu'un système peu contraignant est mis en place pour récupérer vos déchets importants en prenant simplement rendez-vous sur le site de l'agglomération : <https://www.coeuressonne.fr/demarche-administrative/prise-de-rdv-encombrants/>

Le ramassage s'effectue en général le mardi devant l'habitation du demandeur. C'est la raison pour laquelle vous pouvez voir plus de déchets dans les rues le lundi soir.



Ces déchets sont de plusieurs natures. Ils vont du dépôt de déchets de chantier en passant par le dépôt de meubles et de débarras d'habitation jusqu'au riverain qui laisse ces déchets de taille au pied de ses haies sur le trottoir. Il est rappelé que l'entretien du trottoir autour de sa propriété est de la responsabilité de celui qui y habite.

Bien évidemment, les personnes à l'origine de ces dépôts ne sont pas toutes de Villemoisson-sur-Orge et le service technique scrute systématiquement les tas de déchets pour essayer de trouver des indices d'identification du possible auteur. Cela étant, bien que persuadé de la non implication et du sens de respon-

sabilité de la majorité des administrés de notre commune, nous faisons appel au sens civique de chacun pour alerter le service technique, la mairie ou la police sur des agissements de ce genre.

En cas d'identification, le contrevenant pourra faire l'objet de poursuites de la part de la mairie.

Très prochainement, la commune pourra s'appuyer sur le système de vidéoprotection dont une première tranche de caméras sera installée de fin septembre à fin novembre 2024. Il permettra d'identifier les véhicules qui viennent déposer leur chargement dans notre ville. ■

ENTRETIEN

L'entretien des trottoirs et pieds de murs : une obligation pour les propriétaires et locataires

Il a été constaté à différents endroits de la commune quelques négligences qui peuvent pénaliser les déplacements des gens à faible mobilité, les parents avec poussettes ou encore simplement les passants obligés de contourner le trottoir pour cause de branches débordant trop basses.

Cette situation crée un danger facilement évitable pour les personnes qui doivent contourner l'obstacle en passant sur la route.

Il est important de rappeler ce que la loi dit sur ce sujet : « La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques, mais en complé-

ment des actions des services techniques, nous rappelons qu'en toute saison, La propreté des trottoirs et des pieds de murs incombe aux propriétaires ou aux locataires.

Le désherbage, nettoyage des trottoirs et caniveaux fait partie des obligations

des riverains tout comme la taille des arbres et buissons qui dépassent sur le domaine public. »

En conséquence, il est de la responsabilité de tous d'agir pour améliorer à la fois la sécurité des passants et le cadre de votre ville. ■

TRAVAUX

Le service technique travaille pour vous

Le service technique continue chaque jour son travail d'améliorations des infrastructures de la ville et sait faire preuve de réactivité lors d'incidents non programmés.

Quelques travaux réalisés ou supervisés par nos équipes au cours de ces derniers mois :

Voirie :

- Parking Clinique Saint Laurent : feux et marquage zone bleue réalisée
- 15 rue du Vieux Chemin : travaux SUEZ de terrassement sur bouche à clef (2 semaines de travaux prévus à partir du 9 septembre)
- 2 avenue Jean Moulin : réparation SUEZ d'un presse-étoupe de vanne (2 semaines de travaux prévus à partir du 9 septembre)
- 29 rue Maréchal Galliéni : réparation d'un branchement d'eaux usées
- 2 rue Hérault de Seychelles : raccordement par ENEDIS des nouveaux bâtiments (28 jours de travaux à partir du 5 septembre)
- Réfection de l'accès au champ de tir

Travaux et espaces verts :

- Ecole maternelle Bouton : 2 arbres dessouchés en prévision de la réfection de la cour et sécuriser la zone pleine de racines
- Ravalement de l'ancienne école rue Marcel Girard (photo 1 et 2)



1 - École rue Marcel Girard : avant



2 - École rue Marcel Girard : après



3 - Baie vitrée préau élémentaire Bouton



4 - École maternelle Bouton



5 - École maternelle Bouton

TRAVAUX (SUITE)

- Réparation du parvis de l'église Saint Joseph
- Peinture du marquage pour le terrain de basket ball
- Bulle du tennis : installation d'une nouvelle bulle et d'un nouvel éclairage LED
- Manoir du Vieux Logis : vitrification du parquet de la salle de danse photo
- Ecole élémentaire Emile Bouton : Changement de la baie vitrée de la cantine photo

Vidéo protection :

- Fin du câblage, des travaux génie civil et de l'installation de l'alimentation en cours. Début de la pose des caméras courant octobre-novembre.

En cours de préparation :

- Toilettes du cimetière : Consultation mi-oct ou mi-nov pour notification mi-décembre
- Toit et intérieur de l'église Saint Laurent : Consultation en novembre et notification en décembre
- Toit de l'école maternelle Bouton : bon de commande pour lancement des travaux en novembre
- Toit de l'école des Erables : notification en mars 2025
- Centre de loisirs : travaux d'isolation avec notification en novembre
- Ombrière : lancement des travaux avant fin 2024 ■



6 - Voie d'accès du champ de tir



7 - Restauration parvis Eglise Saint Joseph



8 - Éclairage LED Tennis



9 - Vitrification du parquet du Manoir du Vieux Logis



10 - Pose barrière séparation cours Erable

FAUNE

Frelon asiatique : un niveau inquiétant

La présence de plus en plus importante de frelons asiatiques sur notre commune et les communes voisines devient très inquiétante

Comme indiqué dans 2 PIVO précédents, le frelon asiatique est inscrit sur la liste des 37 espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne. Les nouveaux textes fixent les règles visant à prévenir, réduire et atténuer les effets néfastes sur la biodiversité, l'économie et/ou la santé de l'introduction de la propagation de ces espèces. L'inscription du frelon asiatique sur cette liste vient en complément du dispositif national de lutte contre cette espèce.

Cette espèce d'insecte prolifère de manière exponentielle et met en danger toutes les abeilles.

Ce nuisible est également dangereux pour l'homme. D'ailleurs, récemment, alors qu'aucun incident de ce genre n'avait été relaté par le passé, deux femmes en promenade sur un chemin de randonnée ont été attaquées et piquées par plusieurs frelons asiatiques et l'une d'elle âgée de 77 ans est décédée.

Les apiculteurs de Villemoisson-sur-Orge ainsi que ceux des environs, notamment Savigny-sur-Orge où une cartographie des nids a été établie, ont constaté une augmentation drastique de nids de ces nuisibles qui mettent en péril nos colonies d'abeilles. S'il n'y a plus d'abeilles, il n'y aura plus de fleurs, fruits ou autres plantes à pollen.

Il devient impératif de réagir collectivement pour commencer un processus d'éradication de cet insecte

Les éléments d'identification du frelon asiatique

Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est souvent confondu avec le frelon européen, *Vespa crabro*. Des critères de reconnaissance simples permettent toutefois de les différencier. Un moyen de distinguer facilement le frelon asiatique du frelon européen est la couleur. Le frelon asiatique est en effet plus foncé que le frelon européen. A distance, il apparaît globalement comme étant brun noir tandis que le frelon européen est beaucoup plus jaune.



Les éléments permettant de distinguer le frelon asiatique du frelon européen sont présentés dans le tableau suivant :

	Frelon européen	Frelon asiatique
Taille	Ouvrières : 18 à 23 mm	Ouvrières : 17 à 23 mm
	Reine : 3,5 cm maximum	Reine : 3,2 cm maximum
Abdomen	Majoritairement jaune avec des dessins noirs	Majoritairement noir avec une large bande orangée
Thorax	Noir et roux	Noir
Tête	Rousse avec visage jaune	Noir avec visage orangé
Pattes	Rousses	Extrémités jaunes

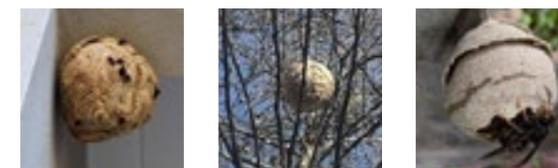
Reproduction

C'est en automne (octobre à novembre) que les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid en compagnie des mâles pour s'accoupler ; elles sont les seules à hiverner tandis que les mâles, les dernières larves et les ouvrières meurent. Au printemps (mars à juin), chaque reine fondatrice ébauche un nouveau nid, pond quelques œufs et soigne ses premières larves qui deviendront, un mois à un mois et demi plus tard – selon la température –, des ouvrières adultes capables

de prendre en charge la construction du nid et l'entretien de la colonie. La reine consacrera alors le reste de sa vie à pondre. Avec l'apparition des ouvrières, l'activité de la colonie s'intensifie considérablement et la taille du nid augmente pour atteindre son maximum au début de l'automne.

Comme chez tous les autres Hyménoptères, les descendants femelles sont issus d'œufs fécondés et les mâles d'œufs non fécondés. La colonie n'est composée que d'ouvrières (femelles stériles) jusqu'à ce que la nouvelle génération de sexués mâles et femelles se développe au début de l'automne. La vieille reine meurt peu de temps avant l'essaimage des sexués. Le reste de la colonie dépérit et meurt au cours de l'hiver. Quelques rares nids peuvent demeurer actifs en décembre. Les nids vides ne sont jamais réutilisés mais on y trouve parfois au début du printemps quelques femelles sexuées tardives qui sont restées bloquées par l'arrivée du froid. Elles sont incapables de fonder une colonie car elles n'ont pas été fécondées et ont souvent des ailes atrophiées.

Les nids apparaissent en moyenne cinq fois plus nombreux que ceux du Frelon d'Europe. Les plus grands peuvent produire plus de 13 000 individus au cours de la saison (d'avril à novembre) et peuvent contenir à l'automne près de 2 000 ouvrières qui élèvent au moins 500 futures fondatrices, mais probablement plus d'un millier, et autant de mâles



Les femelles fécondées hivernent isolément ou par groupes de deux ou trois dans la litière ou les troncs pourris ; certaines reprennent leur activité dès le mois de février. Les jeunes nids, de la taille d'une orange, sont installés à partir du mois de mars, sur le rebord d'un toit, dans divers abris ou des ruchettes vides. Ils comptent une dizaine de cellules entourées d'une fine coupole de papier puis d'une enveloppe sphérique. Les premières ouvrières, qui ne mesurent qu'entre 14 et 16 mm, émergent au cours du mois de mai. 70 % des colonies déménagent, dans le courant du mois d'août, lorsque le nid primaire est placé trop près du sol ou dans un endroit confiné la colonie s'installe alors dans un nouveau nid construit par les ouvrières souvent à plus de 10 m dans un arbre.

Pour en savoir plus : [Frelon Asiatique » Biologie \(mnhn.fr\)](https://villemoisson.fr)

nuisible. Les autorités commencent à prendre conscience de l'ampleur de son invasion.

Les apiculteurs essaient différents types de pièges ou de parades qui ont tous un degré d'efficacité mais qui, seuls ne sont pas suffisants face à la reproduction massive de cette espèce.

Il est très difficile de détecter l'emplacement de leurs nids généralement situés dans des endroits relativement

peu visibles car soit dans les troncs d'arbre, soit au sommet des arbres ou sous des toitures. Vous trouverez ci-dessus des photos de nids et de frelons. Il vous est demandé de regarder chez vous en hauteur au sommet des arbres ou au niveau de votre toiture.

Si vous en découvrez un, il est urgent de le signaler au service technique qui dispose d'une liste de professionnels agréés qui peuvent s'occuper de ces frelons.

Surtout ne traitez pas le problème vous-mêmes et faites appels à ces professionnels.

Il est également important de signaler la présence de ces nids de frelons pour établir une cartographie de leur présence sur le site : <https://frosiaif.fr/frelons.php> ■

i Contactez le service technique à cette adresse email pour avoir une liste de professionnels agréés : ctm@villemoisson.fr



PETITE ENFANCE

Réunion d'information

Parents ou bientôt parents en recherche d'informations sur les modes d'accueil pour l'enfant de 0 à 3 ans ?

Le service Petite Enfance de la ville vous propose une présentation des modes d'accueil du territoire, le Mardi 26 Novembre à 19h00 au Relais Petite enfance.

Vous avez besoin d'un accueil régulier en structure ou chez une assistante maternelle ? Vous souhaitez un accueil occasionnel en structure collective ?

Cette réunion vous apportera des réponses, des contacts, et de la documentation

Venez nous rencontrer !



Fermeture vacances

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) sera fermé du 21 au 28 décembre

SENIORS

Repas de Noël

Comme chaque année, le CCAS organise pour les seniors un repas festif de fin d'année.

Le 14 décembre le CCAS proposera aux seniors un repas gastronomique avec animations pour réchauffer l'atmosphère.

Vous avez plus de 65ans et habitez Villemoisson ? Vous aussi, participez aux activités proposées tout

au long de l'année par le CCAS en vous inscrivant directement en mairie.

Déjà inscrits, restez à la page en mettant à jour vos coordonnées par e-mail : ccas@villemoisson.fr ou au 01 69 51 56 19.

Sur les pas de la 2^{ème} DB

Un groupe de 17 Villemoissonnais s'est rendu le jeudi 19 septembre à Paris sur les traces du Général Leclerc.

Visite du Musée de la Libération, resto typique parisien, balade historique via le Jardin du Luxembourg, le Panthéon, la Préfecture de Police, la Mairie de Paris et son Jardin des combattants de la Nueve et enfin Notre-Dame.

Notre Dame pour un rendez-vous mouvementé avec le Général de Gaulle et un point d'étape pour apprécier l'avancement des travaux (ouverture prévue le 08 décembre 2024)

Les participants sont rentrés fourbus mais riches de petites histoires qui contribuent à faire l'Histoire avec un grand H.

Merci à Gaël Pilorget notre guide passionné et passionnant ! De nouveaux rendez-vous en préparation...



ASSOCIATIONS

Journée des associations

Le 7 septembre 2024 la ville a vibré au rythme des associations lors de sa traditionnelle journée dédiée à la vie associative.

Les Villemoissonnais ont pu retrouver ou découvrir leurs associations : football, basket, danse, handball, tennis, tir à la carabine et à l'arc mais aussi couture, peinture, jeux... l'occasion de belles rencontres intergénérationnelles. Les plus jeunes ont pu échanger avec les seniors autour d'activités ludiques et créatives, favorisant ainsi le lien social et le vivre-ensemble.

Cette journée a également été l'occasion de mettre en lumière des projets solidaires portés par les associations locales. L'association WIH² a ainsi présenté le rallye des Gazelles, un événement sportif féminin à but humanitaire (sous la bannière de la lutte contre le cancer) qui se déroulera en avril 2025. Les visiteurs ont pu découvrir les enjeux de cette aventure et soutenir les participantes.

Joli succès pour cette journée. Les organisateurs remercient chaleureusement toutes les associations pour leur investissement sans faille tout au long de l'année.

Information annuelle des associations sur le site www.villemoisson.fr

TÉLÉTHON

Villemoisson Vaincre les Maladies Génétiques (VVLGM), un engagement de longue date

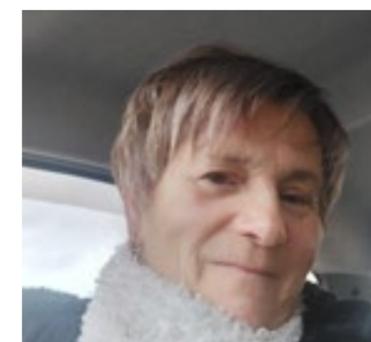
C'est en 1987 que L'Association française contre les myopathies (AFM) a donné naissance au Téléthon, s'inspirant du concept établi par l'acteur américain Jerry Lewis pour la lutte contre la dystrophie musculaire aux États-Unis.

L'idée était simple mais puissante : mobiliser les citoyens autour d'un marathon télévisé pour collecter des fonds destinés à la recherche scientifique et à l'aide aux malades. Le Téléthon est devenu un symbole de solidarité et d'espoir pour les personnes et familles touchées par ces maladies, et il a permis d'accomplir des avancées significatives dans la recherche et le traitement de ces pathologies rares.

Le 12 juillet 2001, une étape importante dans la communauté de Villemoisson-sur-Orge a été marquée par la création de l'association Villemoisson Vaincre les Maladies Génétiques (VVLGM). Mr Robert Roche Président, Mme Monique Roche Secrétaire, et Mme Josiane Papadopoulos Trésorière ont eu à cœur de s'unir pour porter ce projet qui avait comme objectif de promouvoir le sport et le bien-être dans la région.

Pendant deux décennies, ces piliers ont guidé l'association avec dévouement et passion, contribuant à son développement et à son succès continu dans la communauté. Puis, le 12 octobre 2021, un nouveau chapitre s'est ouvert pour VVLGM. Après 20 ans à la tête de l'association, Mr Roche a décidé de passer le flambeau. C'est avec une grande confiance dans l'avenir de l'association qu'il a remis la présidence à Mme Josiane Papadopoulos, reconnaissant en elle les qualités de leadership nécessaires pour continuer à faire avancer la mission de VVLGM.

Cependant, le lien de Mr Roche avec l'association ne s'est pas brisé pour autant. Bien qu'il ait transmis la présidence, il est resté un bénévole actif au sein de l'association, apportant son expérience et son soutien continu à cette cause qui lui tient tant à cœur.



Aujourd'hui, l'association VVLGM continue d'être un pilier essentiel de la communauté de Villemoisson-sur-Orge, grâce à l'engagement indéfectible de ses membres et à la vision inspirante de ses fondateurs.

L'année 2023, grâce à la générosité des différents sponsors, qui pour la plupart sont là depuis la création et à la participation active des bénévoles et de la mairie, l'association a pu reverser la somme de 5 620€ à l'AFM dans le cadre du Téléthon. Cette contribution financière contribuera à financer la recherche scientifique, soutenir les familles, développer des traitements et des thérapies innovantes, ainsi que pour sensibiliser le grand public aux maladies génétiques neuromusculaires. L'engagement continu des sponsors, la mobilisation des bénévoles et le leadership de Mme Josiane Papadopoulos sont des éléments essentiels dans la réussite de l'association VVLGM et de son soutien à l'AFM.

Retenez vos dates du prochain téléthon avec l'association VVLGM les 29 et 30 novembre 2024



C'est la rentrée à École Municipale de Musique !

Depuis la mi-septembre, l'équipe pédagogique de l'EMM a retrouvé ses apprentis-musiciens, de l'éveil musical aux différents instruments enseignés, en passant par les ateliers de pratiques collectives permettant à tous d'y trouver son compte en terme d'esthétiques et de formations.

Venez jouer du djembé !



La rentrée 2024 voit aussi l'ouverture d'ateliers de djembé avec Manuel Aucouturier : un cours Adultes débutants et un cours Adultes avancés. Ils ont lieu le jeudi soir en salle Jadin. Pour rejoindre le groupe, seules conditions : un djembé, de la concentration et de la bonne humeur !

La Formation musicale, c'est vital !



Jacques MURAT, nouveau professeur de FM

Pour jouer de la musique, il faut une boîte à outils : c'est la Formation musicale (FM). Lors des cours d'une heure, les musiciens apprennent à lire les notes, les rythmes, à reconnaître hauteurs et intervalles, tonalités et autres gammes. Mais surtout, ils se dotent d'un panel appréciable de notions permettant, au fur et à mesure, de s'autonomiser face à leur pratique et à la découverte des mystères d'une partition.

Jacques Murat (tromboniste, professeur expérimenté formé au CEFEDM de Lyon) applique la pédagogie Jaques-Dalcroze, méthode active qui intègre étroitement les notions théoriques dans des activités musicales : l'élève est ainsi placé dans un cadre musical dès le départ.

Nul doute que Laurence Zerbib et Jacques Murat feront de leurs élèves des amateurs avertis !

Parcours de découverte instrumentale

La formule-pilote de l'année 2023-2024 ayant rencontré un vif succès auprès des élèves d'éveil et leurs parents, cet atelier, complémentaire au cours d'éveil musical (EM3), fait à présent partie des apprentissages proposés en éveil musical. Ainsi, les élèves pourront tout au long de l'année s'essayer aux différents instruments avec les professeurs, et même devenir, le temps d'un cycle du parcours, trompettiste ou altiste, par exemple.

Découvrir ces instruments, la manière d'en jouer, leur permettra de mieux choisir leur instrument l'année suivante.

« Chi va piano... »



A partir de cette année, les cours de piano seront assurés par un quatre-mains talentueux : Laurence Zerbib et Lenera Lee accompagneront les progrès musicaux des pianistes villemoissonais. Si Laurence Zerbib est une

professeure dont le rayonnement pédagogique n'est plus à présenter, Lenera Lee, qui enseigne déjà dans d'autres Conservatoires franciliens, intègre l'équipe de manière pérenne.

L'année a débuté, mais n'hésitez pas à nous rejoindre pour les pratiques collectives, telles que les Chorales Junior et Adultes, placées sous le signe des comédies musicales.

Retrouvez-nous !

Manoir Hanté
mercredi 13/11/2024 de 16h30 à 18h00
au Manoir du Vieux Logis

Réveillon-nous !
mercredi 18/12/2024 – deux sessions - à 17h et à 19h
au Ludion

Nuit des Conservatoires
vendredi 31/01/2025 à partir de 18h30
au Manoir du Vieux Logis

Sortir à Villemoisson

Pour plus d'infos :
villemoisson.fr
villemoisson et Illiwap



COMMÉMORATION
Lundi 11 novembre
11h30
« Armistice du 11 novembre 1918 »
Par le Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants
→ Monument aux Morts

MUSIQUE
Mercredi 13 novembre
16h30
« Le Manoir hanté »
Par l'Ecole Municipale de musique
Manoir du Vieux-Logis

THÉÂTRE
Samedi 16 novembre / 20h
« Match d'improvisation »
Par Images
Le Ludion

EVÈNEMENT
Samedi 16 et Dimanche 17 novembre / 10h-18h
« Livr@ddict, Salon du livre »
Par la mairie - Service culturel
Salle polyvalente des Erables

THÉÂTRE
Samedi 23 novembre / 20h
Dimanche 24 novembre / 16h
« Transport de femmes »
Par L'Epi d'Orge & les Tréteaux d'Olyvette
Le Ludion

EVÈNEMENT
Samedi 23 novembre / 10h à 18h
Dimanche 24 novembre / 11h à 18h
« Marché des saveurs & créations »
Par la mairie - Service culturel
Salle polyvalente des Erables

EVÈNEMENT
Vendredi 29 novembre 18h à 24h
Samedi 30 novembre à partir de 10h
« Téléthon »
Salle polyvalente des Erables

TITRE
Samedi 30 novembre / 20h30
« Spectacle par les associations de la commune »
Par Villemoisson Vaincre Les Maladies Génétiques
Le Ludion

THÉÂTRE PHOTO
Vendredi 6 décembre / 20h30
« Le choix : se perdre ou tout perdre »
Samedi 7 décembre / 20h30 - Dimanche 8 décembre / 15h30
« Fallait pas le dire »
Par les Dodus Dindons
Le Ludion

EVÈNEMENT
Samedi 7 décembre
horaire à confirmer
« Soirée dansante »
Par Villemoisson en Fête
Salle polyvalente des Erables

POUR ENFANTS
Samedi 14 décembre
15h30
« Contes de Noël »
Par Images
Le Ludion

MUSIQUE
Mercredi 18 décembre
17h à 19h
« Réveillons -Nous ! »
Par l'école municipale de musique
Le Ludion

Sortir à Villemoisson

Pour plus d'infos :

villemoisson.fr

 [villemoisson](#)

et Illiwap 



COMÉDIE MUSICALE

Samedi 18 janvier / 20h30

« **Hamilton** »

Par le service culturel

Le Ludion

janvier

DANSE PHOTO

Samedi 25 janvier / 20h00

Dimanche 26 janvier / 14h30

« **Les Envolées
Chorégraphiques** »

Par Choréâmes

Le Ludion



ANIMATION

Dimanche 26 janvier / 9h à 17h

« **Baby Pucés** »

Par la PEEP

Salle polyvalente des Erables

MUSIQUE

Vendredi 31 janvier / 18h30

« **La nuit
des conservatoires** »

Par l'école municipale de musique

Manoir du Vieux-Logis

THÉÂTRE PHOTO

Samedi 1er février / 20h30

« **Romanesque -
La folle aventure de
la langue française** »

Par le service culturel

Le Ludion

février



THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Vendredi 7 février / 19h

« **Hansel & Gretel** » »

Par le service culturel et
le Théâtre de Brétigny

Le Ludion



EVÈNEMENT SPORTIF

Samedi 8 février 10h/19h

Challenge de gym

Par Villemoisson Gym

Salle polyvalente des Erables